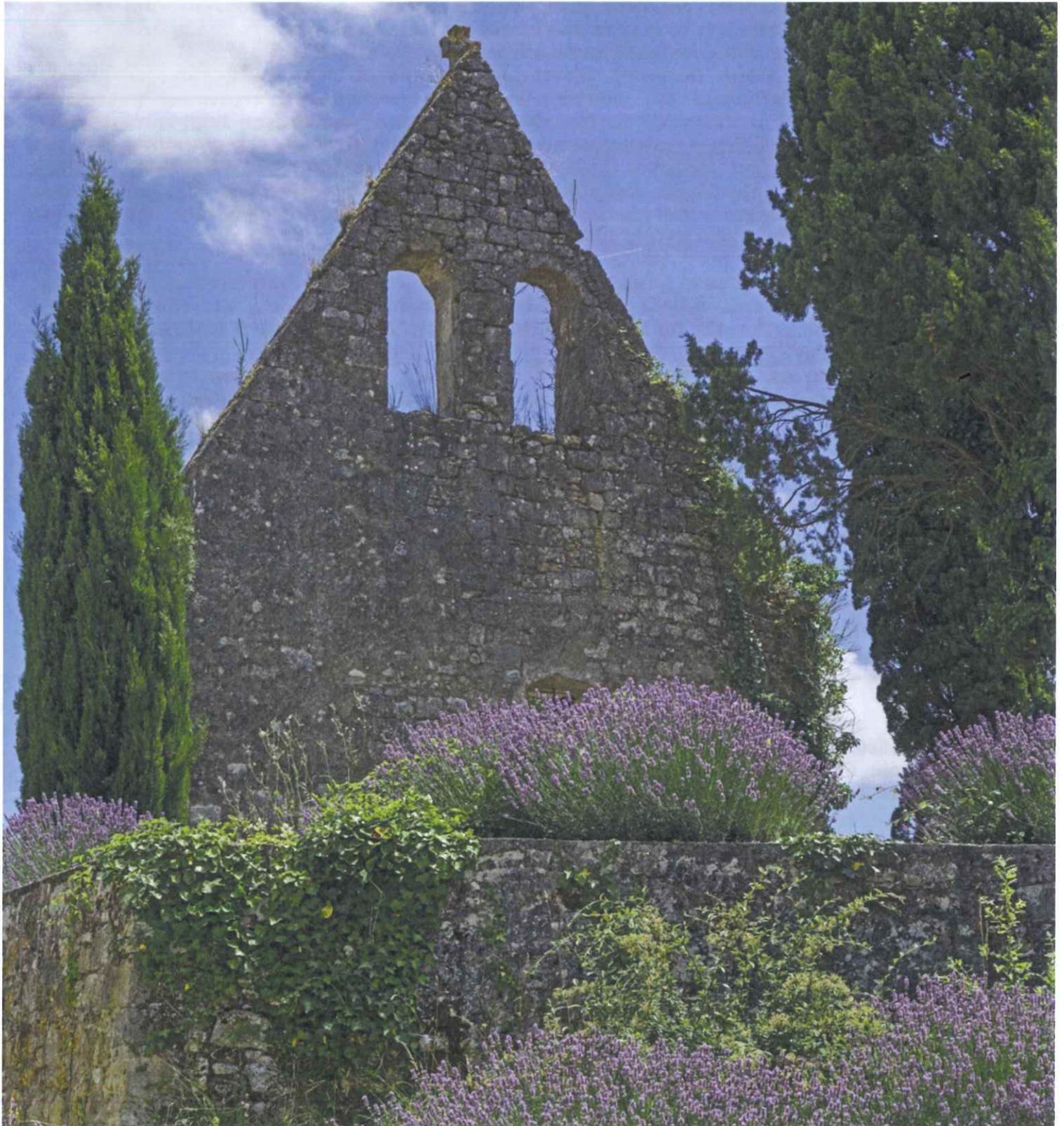
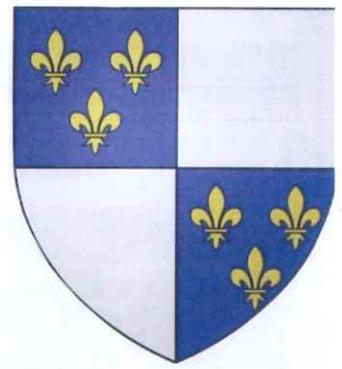


Moncrabeau

BULLETIN MUNICIPAL
AUTOMNE 2022



« ÉGLISE SAINT-JEAN (vestiges), GARDÈRE »

©Alistair Hair, 2022

LE MOT DU MAIRE



Chères Moncrabelaises , chers Moncrabelais.

Voici la fin des vacances estivales et je sais ne pas être le seul à avoir apprécié le retour à la vie « normale » après presque trois années de pandémie. La COVID a en effet fortement diminué la présence des touristes sur notre territoire ces deux derniers étés, mais aussi notre vie sociale et associative. Enfin !, et ce malgré une longue canicule, nous avons pu reprendre le rythme des fêtes, marché gourmand, festivals etc. Il y a eu à Moncrabeau et sur tout l'Albret beaucoup d'évènements festifs et nous avons tous pu constater l'affluence des touristes sur notre territoire. L'évènement phare pour

Moncrabeau fut bien sur la tenue de la fête des menteurs, le 1^{er} dimanche d'août, après deux ans d'interruption. Je tiens ici à féliciter chaleureusement l'Académie des Menteurs et ses membres ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la grande réussite que fut cette édition 2022. Edition particulière car célébrant les 50 ans de la renaissance de l'Académie des Menteurs, mais aussi la réception de nos amis belges : les Molons de la Royale Moncrabeau de Namur. Au nombre d'une cinquantaine de personnes, le plaisir des retrouvailles était évident !

La fête des menteurs 2022 était aussi spéciale car elle allait s'achever par le couronnement du roi / reine des rois. En effet, seuls les lauréats du concours pouvaient s'affronter ce dimanche. Et affrontement il y a eu !!! Après une lutte de haut vol ce fut Mr Eric Michaud, roi en 2009, qui emporta le titre tant convoité de roi des rois. De l'avis de tous, cette fête fut une grande réussite et malgré la chaleur torride, le public est venu nombreux. Cela veut donc dire que le titre est parti à l'étranger pour les douze prochains mois, et je ne doute pas que certains et certaines sont déjà au travail pour que cette couronne revienne dans l'hexagone l'année prochaine. Encore un grand bravo pour cette réussite. J'ajoute que nous avons prévu de clôturer ce festival par un feu d'artifice, mais que comme vous l'avez sûrement compris, le SDIS 47 (pompiers) et la préfecture ont jugé les risques d'incendie trop importants. Ce n'est que partie remise.

Je salue ici et remercie les artisans et commerçants de Moncrabeau car je sais qu'ils œuvrent dur dans un contexte compliqué et les assure de notre soutien.

J'en profite pour rappeler que le brûlage des déchets verts est interdit tout au long de l'année, mais conscient des difficultés que cela engendre, vous pouvez obtenir du secrétariat une dérogation si nécessaire. Par contre, ceux qui allument des feux non déclarés, surtout en cette période de sécheresse grave, sont inconscients et prennent d'énormes risques.

Je vous réitère aussi ma demande de vigilance et de civisme quant aux ordures ménagères et autres. Nous avons encore vu plusieurs dépôts sauvages alors que nous sommes entourés de déchetteries gratuites. (Mézin, Francescas, Nérac et Condom) N'hésitez pas à nous le signaler si vous êtes témoins de tels agissements.

Après neuf mois d'exercice, notre situation financière est très satisfaisante, mais il va falloir être extrêmement vigilants et prudents l'année prochaine car les collectivités ne bénéficient pas des boucliers tarifaires sur l'énergie, mais il est clair que les investissements faits les années précédentes en vue de diminuer nos consommations vont s'avérer payants plus vite que prévu. Cela fait maintenant quatre ans que nous nous battons avec notre assurance pour faire reconnaître les dégâts sur le bâtiment de la cantine et sur les plages de la piscine et j'espère un dénouement pour la fin de cette année. Positif ou négatif, nous entreprendrons les travaux nécessaires afin de pouvoir rouvrir en juillet 2023.

Si vous souhaitez vendre ou louer un bien, mettez-nous au courant car nous enregistrons quotidiennement des demandes soit d'achat soit de location, et nous pourrions ainsi vous mettre en relation.

Comme toujours, n'hésitez pas à nous solliciter si besoin, nous restons à votre disposition.

Très Sincèrement,

Nicolas CHOISNEL.



HOMMAGE AUX " POILUS "



La commémoration de la Victoire en Europe de 1945 aura lieu le vendredi 11 novembre à 11H place du Monument aux Morts. Comme d'habitude, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal vous invitent afin de rendre hommage aux très nombreux moncrabelais morts pour la France. La présence des enfants sera très appréciée.

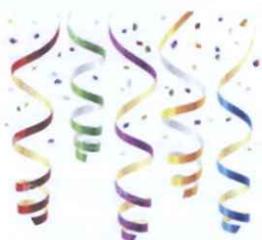
A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes.

MONCRABEAU

DIMANCHE 8 JANVIER 2023

Salle des Sports Gilbert Launet
(Chauffée)

PRÉSENTATION DES VŒUX



Monsieur le Maire et son Conseil Municipal espèrent que la traditionnelle présentation des vœux se déroulera comme d'habitude. Plus d'information dans le prochain Bulletin.

LA MAIRIE

OUVERTURE AU PUBLIC



Lundi : 13 à 17H

Mardi : 8 à 12H

13 à 17H

Mercredi : 8 à 12H

Jeudi : 8 à 12H

13 à 17H

Vendredi 8 à 12H

13H30 à 16H30



Téléphone : 05.53.65.42.11

mail : mairie.moncrabeau@wanadoo.fr

Permanences du Maire : mardi matin sur RDV et vendredi de 8 h 30 à 12 h

MERCI BEAUCOUP

En tant que rédacteur en chef du Bulletin Municipal, je tiens à remercier très sincèrement les personnes suivantes, sans leur aide inestimable je n'aurais pas été en mesure de produire cette édition du Bulletin :

Anne-Marie BARDON, Nicolas CHOISNEL, Marie-Claire FAGET
Colette LAUNET, Martine LAUNET, Isabelle LENSEIGNE
Christian LUSSAGNET et MONCRABEAU PIXEL CLUB.

Merci beaucoup à tous et à toutes.

Alistair HAIR

INFOS MAIRIE

DÉCHÈTERIES DE FRANCESCAS ET MÉZIN

Les déchèteries de Francescas et Mézin sont maintenant ouvertes sans restriction des nombres des visites et de la quantité de déchets. Les horaires d'ouverture sont changés. Les nouveaux horaires sont :

Francescas : mardi et jeudi – 9 à 12H et 13H.30 à 17H, samedi – 13H30 à 17H.

Mézin : mercredi et vendredi – 9 à 12H et 13H.30 à 17H, samedi – 9 à 12H.

A noter – la réglementation relative à la mise en place d'encombrants a changé. Maintenant, la taille maximale de toute pièce placée dans « tout-venant » est de 1,0 mètre x 1,0 mètre x 1,0 mètre.

oOo

VAGABONDAGES ANIMAUX DE COMPAGNIE



TOUT animal de compagnie en vagabondage doit être signalé au secrétariat de la mairie et par téléphone au 06.16.58.13.99 ou 06.73.73.52.29. Il sera capturé, puis gardé dans un endroit sûr pendant une période maximale de 48H. Passé ce délai, l'animal sera transféré au chenil départemental de Caubeyres où le propriétaire pourra le récupérer moyennant paiement d'une amende.

N'oubliez pas que quand vous promenez votre chien, vous devez le tenir en laisse tout le temps. Pendant la promenade, si le chien fait ses besoins, vous devez les ramasser et les déposer dans un sac approprié.

oOo

PORTAGE DES MÉDICAMENTS



Un souci, un problème pour aller chercher vos médicaments!! Portez votre ordonnance et votre Carte Vitale en Mairie. Un conseiller se chargera de porter votre ordonnance à la pharmacie, qui celle-ci, vous livrera les médicaments à domicile.

oOo

SERVICE D'AIDE ADMINISTRATIVE

Nous rappelons que le Service d'Aide Administrative est toujours disponible pour vous aider dans les démarches administratives - dossiers administratifs, une demande, assistance internet etc. Le service est gratuit et discret. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie si vous avez besoin d'assistance.

AGENCE POSTALE DE MONCRABEAU

L'Agence Postale est ouverte chaque semaine du mardi au samedi : 9H - 12H.

DISTRIBUTION DU COURRIER

Les tournées de distribution du courrier et des colis évoluent.

La Poste revoit le découpage géographique des tournées de distribution des facteurs de la Plateforme de distribution de Nérac. Comme partout en France, La Poste prend en compte l'évolution des volumes de courrier à distribuer et répond aux attentes des clients. Ces évolutions sont conduites pour apporter un service de qualité et développer les services de proximité rendus 6 jours sur 7 par les facteurs.

Le nouveau découpage des tournées accompagne la mise en place d'une pause-déjeuner pour l'ensemble des facteurs. A compter du 21 juin, votre facteur pourra donc se présenter à un horaire un peu différent de celui habituellement constaté. Il reste à votre disposition et met tout en œuvre pour garantir la qualité de la distribution et des services.

MICHEL GOMA – ENFANT DE MONCRABEAU

12 MARS 1932 - 18 AVRIL 2022

C'était avec une grande tristesse que les Moncrabelais ont appris le décès de Michel GOMA – enfant de Moncrabeau – le 18 avril 2022 à l'hôpital Saint-Louis AP-HP Paris à l'âge de 90 ans. Michel était un grand couturier connu partout dans le monde mais il n'a jamais oublié son village de naissance et il a laissé un énorme héritage à Moncrabeau.

Il est né le 12 mars 1932 dans la Grand'rue où ses parents, Paul et Germaine, tenaient la Boucherie et l'Épicerie Badia. Dès l'âge de huit ans, il jouait dans l'usine des vêtements de sa grand-mère et de sa tante place du Fort avec une poupée et des petites pièces de tissu pour créer les robes – activité qu'il a continué à faire pendant sa carrière.



Michel a en mémoire de sa participation aux messes dans l'église Marie-Madeleine – église qu'il a adorée pendant toute sa vie. Ses souvenirs de son éducation à l'école du village et au Collège de Nérac n'étaient pas si tendres ! Son éducation lui fut donné au sein de sa famille. Sa mère était enseignante primaire à Nérac avant de quitter ses fonctions pour épouser Paul. Sa tante était également institutrice à Nérac et son oncle directeur du Collège de Nérac. De son propre aveu, Michel était nul à l'école sauf en dessin. En conséquence, son oncle lui disait qu'il était une honte pour la famille !

En 1949, Michel quitta le village pour Les Beaux-Arts à Montpellier. Après deux ans il « est monté » à Paris où il rencontra Christian Dior. Ce dernier lui conseilla de travailler pour Balenciaga. Mais, c'est Jeanne Lafaurie qui le recruta. Son succès a été à la fois immédiat et stellaire. Il a présenté sa première collection en 1953. Deux ans plus tard, la maison était renommée Maison Michel Goma.

La Maison Patou lui fait une proposition en 1962. Il y travailla pendant douze ans avec un grand succès international. Pendant cette période il a habillé les célébrités les plus fameuses du monde. Il voyagea beaucoup aux États-Unis, le Royaume-Uni et le Moyen-Orient. Michel était trop modeste et aussi trop professionnel pour nommer tous ses clients. Cependant, la liste comprenait Rose Kennedy, mère du Président Américain John F Kennedy, l'Impératrice Fara Diba ainsi que l'actrice Delphine Seyrig, la chanteuse Sylvie Vartan et bien d'autres.

En 1974 il lance sa maison MG, commence ses visites au Japon, pays pour lequel il développa un grand amour qui persista jusqu'à sa mort. Pour fêter son anniversaire en 2020, ses amis se réunirent dans son appartement autour d'un banquet de cuisine japonaise. Ce fut un surprise pour lui. Michel était très content ! La Maison MG a fermé en 1982 et il a rejoint Balenciaga pour créer du prêt-à-porter. Il y est resté jusqu'à sa retraite en 1992.

Michel n'a jamais oublié son village. Il a offert des beaucoup des robes, croquis et dessins au Musée qui aujourd'hui porte son nom. En apprenant les problèmes de financement pour la réfection de sa chère église, il a autorisé la vente des croquis et dessins.

Tout au long de sa retraite, Michel est resté en contact avec le monde de la Haute Couture avec un vaste réseau d'amis, dont des stylistes comme lui mais aussi des couturiers, des journalistes et de nombreux acteurs du monde de la mode. Sa connaissance du milieu de la mode a toujours été en accord avec les dernières tendances. Preuve en est : son ultime cadeau de deux robes de soirée au musée du village. Six mois après le don de ses robes, une photo a paru dans la presse Britannique : Kate Middleton, Duchesse de Cambridge et épouse du Prince William portant une robe ressemblant fort à l'une d'elles.



Il est très désolant que Michel soit parti sans revoir son village en raison de ses graves problèmes de santé. Cependant, il repose maintenant à Moncrabeau dans le cimetière du village. Il y est heureux.

INFOS SCOLAIRE

Calendrier des évènements

Les sorties et rencontres ont pu se dérouler normalement depuis avril 2022.

Le 12 avril, la maternelle et CP ont effectué leur sortie au château de Duras, appréciée de tous.

Le 15 avril le carnaval a été fêté dans une très bonne ambiance.

Le 20 mai les 2 classes ont participé au rallye-environnement à Montagnac/Auvignon, avec circuits de randonnées et questions environnementales.

Du 8 au 10 juin, les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 ont fait leur voyage à Paris. Ils ont pu visiter entre autres la Tour Eiffel et le Château de Versailles. Les élèves et accompagnateurs étaient ravis.

Le 16 juin, ces mêmes élèves ont assisté au rallye lecture à Nérac, avec spectacle et ateliers.

Le 24 juin a eu lieu la fête de l'école organisée par l'Association des Parents d'Elèves, belle soirée après ces 2 années d'interruption à cause du covid.

Le 1^{er} juillet les enfants de la maternelle et CP ont assisté à une rencontre kermesse à Montagnac/Auvignon.

Le 4 juillet l'A.P.E. a organisé une kermesse dans la cour de l'école.

Pour l'année prochaine poursuite du potager qui a eu une belle réussite, avec l'ajout d'un palox et thématique du tri des déchets, travaillée dans le cadre du label « eco école ».

Rentrée scolaire

Le jeudi 1^{er} septembre 2022 à 9h00

Les horaires sont : 9h-12h et 13h30 - 16h30 les lundi, mardi, jeudi, vendredi

Effectif prévu : 42 élèves répartis sur les 2 classes (maternelle et élémentaire)



Sortie au Château de Duras



Le Carnaval



Le Château de Versailles

DATES DES VACANCES

Vendredi le 21 octobre au soir - Rentrée lundi le 07 novembre au matin

Vendredi le 11 novembre

Vendredi le 16 décembre au soir - Rentrée lundi le 02 janvier 2023 au matin

Texte et photo Carnaval Colette LAUNET

Photos Martine LAUNET (Duras et Versailles)

AVOIR UN REGARD DIFFÉRENT

La loi Labbé du 1er janvier 2017 interdit l'utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités locales et institutions publiques (2019 pour les particuliers). Le but de cette loi est notamment de réduire les résidus phytosanitaires rejetés dans les cours d'eau.

En conséquence, la végétation spontanée réapparaît dans les rues, de bonnes pratiques doivent être généralisées.

Nous faisons appel au civisme de chacun. De temps à autre, merci de consacrer quelques heures de son temps à l'arrachage des herbes devant chez soi. C'est agir ainsi pour la propreté de la commune, c'est aussi limiter les dépenses en personnel (et donc agir sur le budget communal).

Colette LAUNET

PARI47 LA JOURNÉE DE RENCONTRE DES ASSOCIATIONS

À Moncrabeau le samedi 1er octobre 2022 !

Chaque année, à l'automne, avant la crise sanitaire, Pari47 organisait une rencontre des associations, des partenaires commerciaux et institutionnels afin de découvrir les diverses activités et prestations des uns et des autres.

Ce sera à nouveau le cas en 2022 le samedi 1er octobre 2022 à Moncrabeau, à la salle des sports, de 10h à 17h.

Les associations et partenaires de Moncrabeau et alentours qui souhaitent s'informer sur ses atouts ou rejoindre la fédération seront les bienvenus.

Texte Colette LAUNET

FESTIVAL DES MENTEURS L'APÉRITIF D'ACCUEIL



Samedi 6 août, pour démarrer une grande soirée de retrouvailles et de festivités à l'occasion du festival des Menteurs 2022, le Conseil Municipal avait organisé un apéritif de bienvenue. C'est sur la place du Monument aux Morts que s'étaient rassemblés la délégation Belge de la Royale Moncrabeau de Namur, les deux représentantes Italiennes de l'Accademia Della Bugia de Piastre, Maria Grazia et Paola et Eric Michaud le représentant de l'Association des Menteurs Québec.

Dans une ambiance très joyeuse et conviviale malgré la chaleur pesante, Monsieur le Maire a ouvert cette première soirée du cinquantenaire du festival des menteurs par un mot de bienvenue qui, s'il n'était pas plein de menteries, était en tout cas plein d'humour et de quelques mots en italien pour nos amies Italiennes qui avaient fait le voyage. Au nom de tous les habitants de Moncrabeau, Nicolas Choisonel a offert à Dominique Liégeois, actuel Président de la Royale Moncrabeau de Namur et actuel Roi des menteurs qui a connu le plus long règne de l'histoire du festival, son poids en vin du pays. Si Dominique Liégeois a fait remarquer qu'il regrettait d'avoir perdu du poids depuis qu'il avait été sacré Roi il y a 4 ans, ce sont bien 76,4 litres qui lui ont été offerts par la commune.



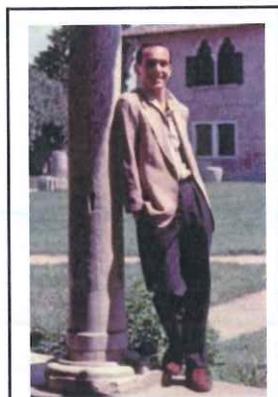
Ont suivi le discours de Dominique Liégeois, un petit mot de Maria Giullia dans un français impeccable et un mot digne du Roi des Rois par Eric Michaud. On a ensuite trinqué dans la joie de se retrouver, après un long voyage pour certains, et la perspective de bons moments à venir.

Un feu d'artifice offert par le Conseil Municipal n'a malheureusement pu être tiré en raison de la sécheresse.

Texte Colette LAUNET

Photos MONCRABEAU PIXEL CLUB

MICHEL GOMA – UN HOMMAGE PERSONNEL



VENISE

J'ai rencontré Michel pour la première fois en 2012 quand il avait fait une visite au Musée de Moncrabeau. C'était le jour de son anniversaire et Annette Mazères m'avait demandé de faire un montage des images du village pour lui offrir en cadeau. Deux semaines plus tard, Michel m'avait appelé pour me remercier. Puis nous nous téléphonions deux ou trois fois par mois. Il me demandait toujours quel était le temps à Moncrabeau, quelles plantes avaient fleuri dans notre jardin et dans les jardins de Moncrabeau ? Michel adorait les fleurs. A sa retraite, il a acheté à Paris dans le 9^e arrondissement, un appartement en rez-de-chaussée avec jardin et, au fond, une « Dacha » (petite maison secondaire en bois, Russe) dans laquelle il allait chaque jour pour faire ses dessins.

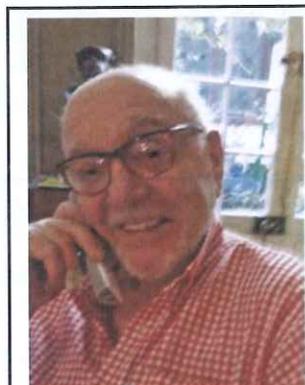
Pendant des années, Michel m'a envoyé quelques-unes de ses anciennes photos en noir et blanc que j'ai réactualisées pour lui. En même temps, je lui envoyais des photos de Moncrabeau, son musée et de fleurs. Quand je lui racontais les histoires de Beverley et moi, quelque fois il envoyait un petit dessin. Par exemple, quand je lui ai appris que nous avions dansé pour l'équipe nationale de l'Écosse, il fit un dessin de nous deux, vêtus de kilts et dansant. A l'occasion de notre naturalisation, il nous offrit un dessin de Beverley dans une robe bleue, blanche et rouge et moi avec un béret.

Lors de nos discussions au téléphone, Michel me racontait les petits histoires de sa vie. Il m'apprit qu'il avait trouvé très admirable que, pendant la guerre 39 – 45 sa grand-mère avait caché des Juifs dans le grenier de son usine. Il me parlait d'un camélia qu'il voyait chaque jour de son salon. Quand sa mère mourut, les obsèques eurent lieu sur la Côte-d'Azur. A son retour chez lui, il découvrit que ses amis avait planté le camélia en souvenir. Chaque année en février, la plante porte une trentaine des fleurs ce que lui donnait beaucoup de plaisir.

Une autre histoire de l'époque quand Michel travaillait chez Patou : un jour, un homme arriva avec de superbes bijoux. Il dit que sa maitresse désirait le dessin d'une robe pour accompagner les bijoux. Bien-sûr il ne révéla pas le nom du client. Michel n'a pas fait un dessin mais six et la maitresse a commandé les six modèles ! C'était l'Impératrice Fara Diba et chaque année elle revenait chez Patou pour commander des robes.



JAPON



PARIS

Je suis très fier d'avoir fait la connaissance de ce Moncrabelais si fameux. Il m'appelait « le grand artiste de Moncrabeau » mais ce n'est pas moi qui ai l'honneur de ce titre mais lui – le grand artiste de la France et du monde de Haute Couture !

En février de cette année, Michel me dit qu'il lui serait impossible de revoir son village et il me demanda si je pouvais faire pour lui « trois rouleaux de film de Moncrabeau ». C'est avec un immense plaisir que je lui ai envoyé une trentaine des belles photos de son village. Il fut très ému de cette dernière visite virtuelle.

Michel est couché sous le soleil de Moncrabeau à côté de sa chère grand-mère.

Dors bien mon grand ami.

Sayonara!

Alistair HAIR

SAPEURS-POMPIERS



Pour information la survie du Centre de Secours de Moncrabeau est toujours en péril. En effet, à l'heure actuelle le Centre compte officiellement 3 agents actifs. Nous avons besoin de VOUS pour garder un Centre de Secours actif et opérationnel sur la commune. Surtout avec la forte activité en ce moment due aux feux de forêt.

Toute personne intéressée ou voulant des informations pour rejoindre le Centre de Secours sera toujours la bienvenue.

Pour toutes demandes d'informations veuillez contacter le Caporal Vincent Dhillit.

Caporal Vincent Dhillit : Téléphone 06.32.09.14.90

HONNEUR DE LA COMMUNE L'HEURE DE LA RETRAITE A SONNÉ



A l'issue de la cérémonie commémorative du 8 mai, un vin d'honneur a été servi comme à l'accoutumé par le Conseil Municipal à la salle des fêtes.

En préambule Monsieur le Maire a remercié chaleureusement BERNARD FAGET et THIERRY BRAMBATI, jeunes retraités sapeurs-pompiers de la caserne de Moncrabeau, où ils ont exercé et donné de leur temps durant 37 ans pour Bernard, et 30 ans pour Thierry. Un cadeau de reconnaissance a été remis à chacun.

Après ces nombreuses années d'engagements et de dévouements, l'heure de la retraite a sonné pour BERNARD et THIERRY, toutes nos félicitations !

Texte Isabelle LENSEIGNE

Photo Marie-Claude FAGET

UN MOMENT DE RECRÉATION

Sudoku

Une grille de sudoku est divisée en 9 carrés.

Chaque carré étant un ensemble de 3 x 3 cases.

Le but du jeu est de remplir chaque case avec un chiffre de 1 à 9.

Chaque chiffre de 1 à 9 ne doit apparaître qu'une seule et unique fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré.

On se trouve la solution sur page 14.

		6	8			1	9	
9	2			5	4			
			5	7				3
	3			1		6	2	
			9	6				4
5	8			3	6			
		3	1			2	7	

Les carrés jaune donnent un numéro qui est aussi la solution.

La recette du mois

Moelleux d'automne aux noisettes

Préparation : 10 min
Cuisson : 30 min

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 130 g de farine
- 100 g de noisettes en poudre
- 50 g de noisettes concassées
- 80 g de miel crémeux
- 3 œufs entiers
- 1 sachet de levure chimique
- 2 sachets de sucre vanillé
- 5 cl de crème liquide
- 100 g de beurre demi-sel

Préparation :

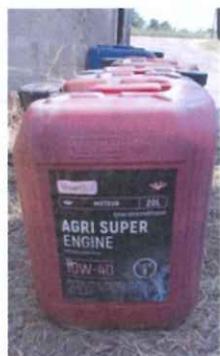
Préchauffez votre four à 180 °C (th. 6).
Beurrez et farinez un moule à gâteau.
Dans un saladier, mélangez le beurre mou avec le sucre vanillé et le miel de façon à obtenir une préparation crémeuse.
Incorporez ensuite les œufs entiers un à un, bien mélanger entre chaque puis ajoutez la farine et la levure, les



noisettes en poudre et la crème liquide.
Versez la préparation dans le moule.
Faites cuire au four pendant 30 minutes environ.
Démoulez le moelleux à la sortie du four et laissez-le refroidir.
Une fois refroidi, décorez le dessus du gâteau avec du sucre glace et des noisettes concassées. Voilà un délicieux dessert de saison !

VIVRE ENSEMBLE A MONCRABEAU

Nous souhaitons dans cette nouvelle rubrique exposer les conséquences des comportements inciviques qui empoisonnent notre vie collective, et accessoirement mobilisent des moyens pour les réparer, moyens qui manqueront à d'autres emplois plus profitables pour la commune. Nous espérons que cette mise en lumière réveillera le sens civique de leurs auteurs et renforcera notre volonté d'agir ensemble pour préserver et développer l'esprit public.



Samedi 6 Août : quelqu'un s'est autorisé à déposer 4 bidons d'huile de vidanges de 20 litres à proximité d'un container destiné à la collecte des ordures ménagères aux quatre routes de Lasserre. Le contenu d'un des bidons a été répandu sur l'herbe provoquant une pollution qui mettra des années à se résorber, tout ceci alors que la Déchetterie de Francescas qui recueille les huiles de vidanges est à moins de 5 mn. Pour remédier partiellement à la situation (la pollution causée par le contenu d'un des bidons est irrémédiable) il a fallu faire intervenir les agents communaux dont le temps et les efforts ainsi mobilisés auraient pu être employés à d'autres travaux bien plus constructifs, pour eux et pour la communauté.



Les huiles de vidange contiennent de **nombreux éléments toxiques** pour la santé et l'environnement : métaux lourds, acides organiques, phénols, phtalates, hydrocarbures polycycliques aromatiques (HAP)... Elles sont peu biodégradables et doivent être recyclées par des entreprises spécialisées.



1 litre d'huile de vidange peut couvrir 1000 m² d'eau et ainsi empêcher l'**oxygénation de la faune et de la flore** pendant plusieurs années.

Les huiles de vidange sont collectées par les déchetteries puis recyclées par des entreprises spécialisées et agréées : **45 % de ces huiles seront régénérées** afin de produire des huiles de base, entrant dans la composition de nouveaux lubrifiants (3 litres d'huiles usagées pour 1 litre d'huile de base).

Texte et photos Isabelle LENSEIGNE

INTRAMUROS



Connaissez-vous IntraMuros ?

IntraMuros c'est une plateforme qui regroupe les communes et publie toutes les informations qu'elles souhaitent diffuser. Cette plateforme est accessible via un site internet www.intramuros.org et surtout grâce à l'application gratuite IntraMuros. Sur IntraMuros vous trouverez non seulement les informations et l'actualité de la commune, des communes voisines, et de l'Albret mais aussi la liste des commerçants, artisans, associations, professionnels de santé, des informations concernant l'école, le prochain concours de belote, vous recevrez les alertes météo et bien d'autres choses encore. Et si vous vous déplacez en France vous retrouverez les informations de plus de 5000 communes qui utilisent déjà IntraMuros.

Alors n'attendez plus, pour rester en lien, téléchargez IntraMuros sur votre téléphone.

Isabelle LENSEIGNE

RESTRICTIONS – L'USAGE DE L'EAU POTABLE

En raison de la chaleur et du manque de pluie en Lot-et-Garonne, il y a une grave pénurie d'eau. Donc la a annoncé de nouvelles restrictions relatives à l'usage de l'eau potable. Un nouvel Arrêté précisant ces restrictions a donc été pris avec une mise en application à compter de **lundi 15 août 2022** l' [Arrêté N°47-2022-08-12-00001](#). L'Arrêté est valable du **15 août au 31 octobre 2022**.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des restrictions pour les particulières relatives à **l'usage de l'eau potable** figurant dans celui-ci :

Les prélèvements à partir des réseaux d'eau potable sont limités comme indiqué ci-dessous :

1. Le lavage des véhicules hors des stations professionnelles est interdit.
2. Le remplissage des piscines privées est interdit. La vidange des piscines publiques est soumise à autorisation.
3. L'arrosage des pelouses, espaces verts publics et privés, jardins d'agrément, terrains de sport est interdit.
4. L'arrosage des jardins potagers est interdit de 8 h 00 à 20 h 00.
5. Les fontaines publiques en circuit ouvert devront être fermées.
6. Le lavage des voiries est interdit sauf impératif sanitaire et à l'exclusion des balayeuses laveuses automatiques.
7. Le prélèvement d'eau en vue du remplissage ou du maintien du niveau des plans d'eau de loisirs à usage personnel est interdit.
8. Les prélèvements d'eau potable au moyen des poteaux incendie sont interdits. L'utilisation de ces équipements est strictement réservée au service de lutte contre les incendies.

Comme vous pouvez l'imaginer les ressources (forages profonds, sources...) servant à la production d'eau potable sont très fortement sollicitées. Habituellement la période de pointe de consommation en eau potable s'étale sur une à deux semaines or cette période dure maintenant depuis 5 à 6 semaines suivant les secteurs du département.

Jusqu'ici les abonnés d'EAU47 dans notre commune n'ont pas connu de problème majeur d'interruption de la distribution de l'eau potable et les exploitants de réseaux font le nécessaire pour que cela perdure.

Il faut rappeler et préciser également qu'un usage abusif de l'eau potable la nuit engendre des difficultés sur le remplissage des ouvrages de stockage (château d'eau et réservoir). En effet ceux-ci sont remplis la nuit lorsque la consommation des abonnés baisse. Un remplissage insuffisant de ces ouvrages, la nuit, peut générer des problèmes dans la distribution d'eau aux abonnés, le jour, ceci dès le moindre incident sur le réseau (casses notamment).

En cette période l'utilisation raisonnée et économe de l'eau demeure essentielle. Nous encourageons tous nos citoyens à suivre la réglementation et à minimiser leur utilisation de l'eau potable au profit de tous dans la commune.

BRÛLAGE DES DÉCHETS

En raison de la sécheresse que nous connaissons actuellement, la combustion de déchets et d'autres matériaux est complètement interdite. Il existe un grand risque de propagation du feu, ce qui pourrait entraîner la propagation d'incendies aux propriétés adjacentes, aux arbres et aux champs, ce qui pourrait entraîner la perte de récoltes.

La cuisson des aliments sur un feu ouvert ou sur des barbecues jetables est également interdite. L'utilisation de barbecues n'est pas conseillée. En aucun cas, la Mairie ne délivrera de dérogations pour les feux de jardin même après la pluie. Nous encourageons tous les citoyens à respecter ces règlements et à éviter toute catastrophe.

ETYMOLOGIE DES LIEUX-DITS

Les lieux- dits de la commune sont très nombreux et leur origine est parfois une énigme.

Voici quelques significations provenant du patois gascon.

En cette période de sécheresse commençons par ceux qui évoquent l'eau :

Ainsi Beoulaygue se traduit littéralement par : bois l'eau.

Mouillat et Mouliat par « endroit mouillé ».

Lassagne était autrefois un endroit marécageux.

Continuons avec Bordeneuve : La borde c'était la ferme.

Pradet : désigne vraisemblablement la petite prairie.

Artigues : De Artiga, lieu defriché.

Haget : la hétraie.

Cap de bosc : le haut (la tête) du bois.

En n'oubliant pas que MONCRABEAU signifie le mont des chèvres.

Voilà pour les plus faciles.

ADISHATZ.

Christian LUSSAGNET

BRUITS DE VOISINAGE

Suivant l'arrêté préfectoral du Lot et Garonne 2015-013-0002 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc... dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Texte Colette LAUNET

ACADEMIE DES MENTEURS



REPAS ET SOIRÉE DES ANNÉES 80

SAMEDI 15 OCTOBRE 20H
SALLE DES SPORTS
ANIMATION PAR
LE DJ GLOBULE



CONCOURS DE BELOTES

A LA SALLE DES FÊTES DES 21 H, REPRISE DES CONCOURS DE
BELOTES,

DATES PREVUES POUR LE 2^e SEMESTRE 2022 :

23 septembre
21 et 28 octobre
18 et 25 novembre
16 et 23 décembre



Contact par mail : academiedesmenteurs@wanadoo.fr

CLUB MONT CHEVREL

REPRISE DES LOTOS dès le 22 septembre, les 2^e et 4^e jeudis du mois, à 15h,
au local rue Cocu Saute,
Pour tous renseignements, merci de contacter la présidente, Christiane
CARLESO au 06 87 45 42 68.
Toute personne intéressée sera la bienvenue.



SERVICE DE PÉDICURE

Madame Solange MARTIN-GIACOSA, podologue à Condom, propose une permanence à la Mairie de Moncrabeau, une matinée tous les deux mois. C'est à ce rythme qu'elle est venue faire cette permanence chez Annette Mazères pendant plus de trente ans ! Aujourd'hui, avec le départ d'Annette, Solange se tourne vers la Mairie qui accepte de recevoir sa permanence.

Les prochaines dates sont : le vendredi 28 octobre 2022
le vendredi 19 décembre 2021
de 9h à 12h

Pour prendre rendez-vous, merci d'appeler le 06.32.30.17.98



TAXI LA MEZINAISE

TOUS TRANSPORTS

0624745081

taxi.lamezinaise@gmail.com

SERVICE TAXI

Valérie ARNAUT, ancienne moncrabelaise et ancienne sapeur-pompier volontaire sur votre commune, est installée depuis 6 ans à Mézin comme taxi artisanal. Elle vous propose ses services pour tous transports (médical et autres).

ACADEMIE DES MENTEURS DE MONCRABEAU



années d'interruption due à la crise sanitaire, la reprise des festivités se faisait attendre dans le village et dans les contrées environnantes d'ailleurs, l'académie des menteurs a donc pu planifier et préparer le concours annuel qui s'est déroulé le dimanche 7 août 2022.



A cette occasion, 3 délégations d'associations organisatrices de la fête des menteurs dans leur pays, avec lesquelles des relations amicales sont établies depuis un certain nombre d'années déjà, avaient fait le déplacement à Moncrabeau durant quelques jours, hébergées pour la plupart dans les familles : l'Accademia Della Bugia du Piastre en Italie, la Société Royale Moncrabeau de Namur en Belgique, société philanthropique jumelle de l'académie des menteurs, et l'Association des menteurs du Québec. L'orchestre très particulier des Molons de la Société Royale Moncrabeau, habillés de leur costume aux couleurs rayonnantes, ont participé et animé d'une main de maître la messe célébrée en l'église Sainte Marie-

en début de matinée et le concours de menteries l'après-midi, ainsi que les rassemblements et sorties durant leur séjour. En seconde partie de matinée, le groupe des danseurs du village « les Cabris d'Albret » ont brillamment joué le rondou, polka des bébés, cercle circassien et autres danses folkloriques.

L'académie des menteurs a souhaité mettre à l'honneur cette année le centenaire de sa création qui date de 1972 en invitant les anciens membres afin de participer au concours de menteries de l'après-midi et ainsi à l'élection du Roi des Rois des menteurs. Parmi les 11 candidats qui avaient répondu présents ERIC MICHAUD, président de l'Association des menteurs du Québec, s'est démarqué en remportant ce titre suprême.



Le public est venu en nombre assister à cette journée festive agrémentée par un marché gourmand midi et soir durant lequel quelques commerçants proposaient leurs produits ou repas.

La soirée s'est terminée par un magnifique spectacle de danses et chants traditionnels folkloriques de Pologne avec le groupe Lublin.

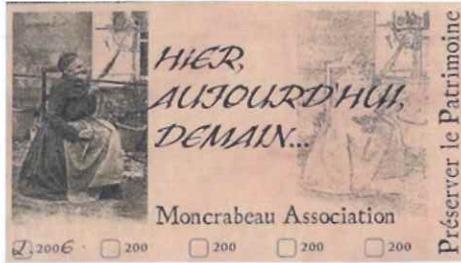


Un grand remerciement est adressé à tous les bénévoles, anciens ou nouveaux, sans qui cette fête traditionnelle n'aurait pu avoir lieu.

Un article plus approfondi sur l'académie des menteurs sera présenté dans un bulletin municipal.



Vie associative



L'association MONCRABEAU HIER AUJOURD'HUI et DEMAIN manque de bénévoles, et elle est donc très satisfaite d'avoir pu financer un emploi jeune pour tenir les permanences du musée Michel GOMA durant les deux mois de juillet et août.

C'est Jérémie LABORDE, un vrai Moncrabelais passionné de son village, qui a rempli avec talent cette mission .

Nous l'en remercions vivement !

Colette TREZEGUET et Bernard DELOUVRIÉ

BRAVO JÉRÉMIE



Monsieur Le Maire et la Commission Communication, Culture, Associations, Tourisme et Sports (CCATS) étaient très préoccupés par le fait que, en manque de bénévoles pour MHAD, il était très possible que le Musée Michel Goma ne puisse pas être ouvert tous les jours pendant la période estivale.

Nous avons donc été ravis de constater qu'un jeune Moncrabelais, Jérémie Laborde, était très intéressé à couvrir les permanences et que MHAD l'avait recruté. Quel grand succès ! Ses parents habitent à quelques rues du musée. Jérémie est très fier d'être Moncrabelais et est heureux de contribuer à la promotion de son village. Il est étudiant en français et en anglais à Bordeaux, est passionné par la mode et adore rencontrer les gens et leur parler – surtout s'ils parlent anglais ! Pendant les deux mois de juillet et août, Jérémie était présent au musée de 16h00 à 18h00 du lundi au vendredi pour accueillir de nombreux visiteurs et les divertir avec sa visite guidée très compétente.

Bravo Jérémie, nous te remercions de tout notre cœur !

Texte et photo Commission **CCATS**

PETANQUE MONCRABELAISE

Rappel des rencontres inchangées à Moncrabeau:

Le mardi après-midi à partir de 14h

Le dimanche matin à partir de 9h

Et le jeudi après-midi à partir de 14h30

Le calendrier des rencontres avec Francescas :

Jeudi 15 septembre Francescas

Jeudi 22 septembre Moncrabeau

Jeudi 29 septembre Francescas

Jeudi 6 octobre Moncrabeau

Jeudi 13 octobre Francescas

Jeudi 20 octobre Moncrabeau avec remise de lots et repas de clôture



Texte Daniel BARROERO

SOLUTION SUDOKU

8	5	7	3	9	1	4	6	2
3	4	6	8	2	7	1	9	5
9	2	1	6	5	4	3	8	7
4	6	9	5	7	2	8	1	3
7	3	5	4	1	8	6	2	9
2	1	8	9	6	3	7	5	4
5	8	2	7	3	6	9	4	1
6	9	3	1	4	5	2	7	8
1	7	4	2	8	9	5	3	6

Numéro des carrés jaune

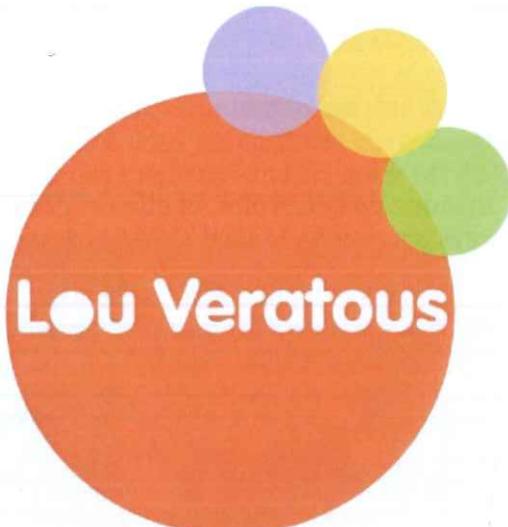
MONCRABEAU

Place de la Mairie

Encore une belle saison

Notre **nouveau jardin** aménagé a été joyeusement inauguré par plus de 50 adhérents gourmands. La journée **Festi'jeux** que nous avons organisée au camping du Mouliat a rencontré un franc succès auprès d'un large public de plus de 70 personnes, dont 40 enfants. Plus de 70 personnes ont réservé leur **repas créole** pour la soirée ciné en plein air. De **belles rencontres** entre habitants et vacanciers de tous âges ont été programmées pendant tout l'été. En septembre le **café des familles** et les **cycles seniors** reprennent.

La belle aventure continue pour tous à Lou Veratous.



Lou Veratous

soirées décompress-

tous les mois en mode auberge espagnole

café des familles

suivez les lignes jaunes de ce programme

café tricot

2 fois par mois

aide informatique

2 fois par mois

bougeotte

cycle réservé aux + de 60 ans

ASSOCIATION SIEL BLEU

ateliers tous les mardis de 10h à 12h à partir du 27 septembre

interpréter les pleurs de mon bébé

atelier Dunstan Baby Language

mercredi 21 septembre à 10h30

FÊTE DE LA NATURE samedi 24 septembre à partir de 10h

jeudi 1er septembre	café tricot de 9h à 12h
vendredi 2 septembre	soirée concert et concertation sur le programme de l'automne à 19h30 *
mercredi 7 septembre	création en famille d'un mini-monde «océan» à 10h *
jeudi 8 septembre	aide informatique de 9h à 12h *
vendredi 9 septembre	atelier cousu main à 18h30 *
mercredi 14 septembre	sortie en famille et découverte d'une ferme à 14h *
jeudi 15 septembre	aide informatique de 9h à 12h *
vendredi 16 septembre	départ de la rando vélo féminine (fédération française de cyclisme 47) à 9h
samedi 17 septembre	café des familles: « initiation à la communication gestuelle » à 10h30 *
mercredi 21 septembre	café des familles: « interpréter les pleurs de mon bébé » à 10h30 *
jeudi 22 septembre	café tricot de 9h à 12h
samedi 24 septembre	fête de la nature à partir de 10h*
mardi 27 septembre	atelier « bougeotte » réservé aux + de 60 ans à 14h *
mercredi 28 septembre	réalisation en famille de boules de bain maison à 10h *
jeudi 29 septembre	aide informatique de 9h à 12h *
vendredi 30 septembre	soirée astronomie en famille à partir de 20h *

* pour ces activités, inscription obligatoire par téléphone ou par mail.

AVANT DE VENIR vérifiez les infos car le programme peut être modifié



LOU VERATOUS EST LE CAFÉ ASSOCIATIF DE MONCRABEAU OUVERT À TOUS de 9h à 10h lundi, mardi et de 9h à 12h mercredi, jeudi, vendredi et samedi
 tél: 09 73 17 52 30 ou 07 66 38 19 29 louveratous@gmail.com www.louveratous.com

